

AVRIGOURT, *Avaucourt*, *Dévicourt*, *Déviscourt*, à la limite septentrionale du canton, entre *Margny*, *Beaulieu* au nord-est, *Candor* au sud-est, *Amy* à l'ouest.

Le territoire de cette commune, comme celui d'*Amy* dont elle est limitrophe, forme une plaine couverte de bois vers le midi.

La rivière d'Avre a l'une de ses deux sources dans les bois au sud du village qui est à peu près au centre du territoire. On y distingue une rue principale et quelques autres qui entourent le château, et qui sont formées de maisons séparées par des jardins. Les rues, assises sur un fond argileux souvent inondé, sont dans un état permanent de dégradation.

Le château d'*Avricourt*, appartenant à M. le comte de *Louven-court*, est un bel édifice en briques et chaînes de pierre, à haut pignon, qui a été construit en 1540; il est orné de deux tourelles et de deux pavillons ajoutés en 1758. On remarque sur la façade exposée au nord, au-dessus des fenêtres, cinq médaillons de ronde-bosse, représentant sans doute des portraits d'anciens seigneurs. Sur la façade du sud on lit au-dessus de la porte :

*Portio mea domine sit in
terrâ viventium.*

Avricourt a le titre de succursale. Le patronage de la cure qui était placée sous l'invocation de saint Eloi, appartenait au chapitre de Noyon, à qui elle avait été donnée vers 977 par l'évêque Hadulphe.

L'église actuelle a été construite en 1610, et a subi une réparation générale en 1825; il y a deux chapelles latérales et des bas-côtés. Le chœur, orné de boiseries et de peintures, est garni de dalles, tandis que la nef est carrelée. Tout l'édifice est construit en briques, sauf la façade qui est en pierres de taille; le clocher, placé sur la porte, est en charpente couverte d'ardoises.

La route départementale de Noyon à Roye passe au nord-est du village, et sépare le territoire d'*Avricourt* des communes de *Margny-à-Cerises* et de *Beaulieu*.

Il y a une maison d'école, deux places publiques, et cinq hectares de marais communaux. Le cimetière qui entoure l'église est clos de murs en bon état.

La population est occupée tout entière aux travaux des bois et de la culture.

On trouve un moulin à vent sur le territoire.

Contenance : Terres labourables, 300 h. 18,15. — Jardins potagers, 8 h. 05,70. — Prés, 24 h. 16. — Marais, 5 h. 06. — Vergers, 20 h. 41,10. — Bois, 317 h. 08,95. — Friches, 0 h. 10,25. — Eaux, 1 h. 90,35. — Routes, chemins et places, 16 h. 12,45. — Propriétés bâties, 5 h. 43,30. — Total, 698 h. 52,25.

Distance de *Lassigny*, 8 k. — De Compiègne, 4 m. — De Beauvais, 11 m. — Marchés, Roye, Noyon. — Bureau de poste, Roye (Somme). — Population, 307. — Nombre de maisons, 74. — Revenus communaux, 532 fr. 10 c.